

stance de nos désastres, ils ont été dignement jugés de nos ennemis, qui les ont comptés par nos coups. Nous fûmes vraiment alors les *Briarées* de la Fable. »

NAPOLÉON I^{er}.

« L'aristocratie anglaise est comme le *Briarée* de la Fable : elle tient au peuple par cent mille racines ; elle a obtenu de lui autant de sacrifices que Napoléon a obtenu d'efforts de la nation française. » NAPOLÉON III.

« Pendant la première période du XVIII^e siècle, un seul homme, Voltaire, a occupé presque incessamment la scène ; espèce de *Briarée* de la philosophie, visant à tout, pensant sur tout, frappant partout, comme s'il eût eu cent têtes et cent bras. » H. MARTIN.

« Le chœur allemand, c'est le *Briarée* de la musique, c'est un chanteur à cent voix obéissant à une seule volonté. » PAUL D'IVOI.

« On a vu longtemps les ouvriers lutter contre la fécondité brillante, impitoyable de ces terribles *Briarées* de l'industrie qui, jour et nuit, poussés par la vapeur, travaillaient de mille bras à la fois. » MICHELET.

BRARÉE s. m. (bri-a-ré — de *Briarée*, n. myth.). Moll. Genre de mollusques gastéropodes, à corps nu et gélatineux, comprenant une seule espèce trouvée dans le détroit de Gibraltar.

— s. f. Bot. Genre de champignons filamenteux : La *BRARÉE* élégante croît sur le chaume des graminées. (Léveillé.)

BRIAS (Louis-Antoine, comte DE), général belge, né en 1781 à Luxembourg, mort à Bruxelles en 1855. Il fit, dans le régiment de chevaux-légers du duc d'Arenberg, les grandes guerres de l'Empire, de 1806 à 1814. Il se signala dans la guerre d'Espagne, et y obtint la croix de la Légion d'honneur. Pendant les Cent-Jours, il servit dans l'armée des Pays-Bas, et faillit rester sur le champ de bataille de Waterloo. Lors des événements de 1830, il commandait le 8^e régiment de hussards. En 1831, il reprit du service dans l'armée belge, et reçut le commandement du 2^e régiment de chasseurs à cheval. Lieutenant général en 1837, il fut admis à la retraite en 1842, après avoir contribué à l'organisation et à l'instruction de la cavalerie.

BRIASARTHE, nom latin de Brissarthe.

BRIAXIS, sculpteur grec. V. **BRYAXIS**.

BRIBE s. f. (bri-be — du wallon *briber*, mendier ; ou du picard *brife*, morceau de pain). Pop. Gros morceau de pain : *Le premier repas des moissonneurs consiste en une BRIBE de pain bis et un morceau de fromage.*

— Par ext. Restes d'un repas : *Cela se changeait en un déjeuner dont j'étais le pourvoyeur, et qui partageait avec un autre camarade, car pour moi, très-content d'en avoir quelques BRIBES, je ne touchais pas même à leur vin. (J.-J. ROUSS.) Madame de Maintenon nourrissait des carpes des BRIBES de la table royale. (Balz.) Donnez au malheureux les BRIBES tombées de votre table. (Lamenn.)* Ne s'emploie guère qu'au pluriel.

— Fam. Petite quantité de quelque chose : *Si j'avais le moindre crédit, quelques BRIBES à leur jeter, ils seraient tous à mes pieds. (P.-L. COUR.) Ce vieillard, sans être bien riche, avait cependant quelques BRIBES de fortune. (A. HOUSSEY.) Citations, phrases, passages détachés et sans suite : *Villars était un répertoire de romans, de comédies et d'opéras, dont il citait à tout propos des BRIBES. (St-Sim.) Je sais qu'un homme qui fait des vers mieux que moi a recité des BRIBES fort jolies d'un petit poème. (Volt.) Il souriait des BRIBES de latin qui détachait Aramis et qu'avait l'air de comprendre Porthos. (Alex. DUM.) Stéphen s'oubliait au piano et improvisait sans le savoir, tout en recueillant quelques BRIBES de la causerie des autres. (G. SAND.)**

BRIBER v. n. ou intr. (bri-bé — rad. *bribe*). Vieux mot qui a signifié mendier et manger goulument.

BRIBEUR s. m. (bri-beur — rad. *bribe*). Pop. Celui qui mange les bribes d'un autre, qui le gruge : *Ne recevez pas cet homme-là chez vous, c'est un BRIBEUR.* « A signifié Mendiant. » Le fém. est **BRIBERESSE**.

BRIBIESCA, ville d'Espagne. V. **BRIVIESCA**.

BRIBRI s. m. (bri-bri). Ornith. Nom vulgaire du bruant de haie.

BRIC s. m. (brik). Usité dans la locution *De bric et de broc*, Sans suite, de ci et de là, d'une manière et d'une autre : *Agir, parler de BRIC ET DE BROC.*

BRIC-À-BRAC s. m. (bri-ka-brak). Objets vieux et très-divers, d'art, d'ameublement, de parure, de vêtement, qui font la matière d'un commerce particulier : *Feu Dusommerard avait bien essayé de se lier avec le musicien, mais le prince du BRIC-À-BRAC mourut sans avoir pu pénétrer dans le musée Pons. (Balz.) Pauvre dupe, cela te coûterait moins à Paris chez un marchand de BRIC-À-BRAC. (Gér. de Nerv.) Ce BRIC-À-BRAC monarchique avait été recueilli depuis bien longtemps par un montreur de curiosités. (L. Desnoyers.) Tout salon aujourd'hui est un magasin de BRIC-À-BRAC. (E. Texier.) Il connaissait en fureteur tous les magasins de BRIC-À-BRAC de l'Europe. (Ste-Beuve.)*

« Réunion d'objets mobiliers très-divers : *Là se trouve tout le curieux BRIC-À-BRAC de l'Orient. (Th. Gaut.)*

— Fam. Marchand de curiosités et de toutes sortes d'objets d'occasion : *Les BRIC-À-BRAC des quais.* « Quelquefois, aujourd'hui, on abrège ce mot et l'on écrit : *Un B à B*, pour un marchand de bric-à-brac.

— Techn. Petit instrument d'acier, d'ivoire, etc., avec lequel on divise les brins employés dans la fabrication des chapeaux de paille. C'est un cylindre d'ivoire, de bois dur ou de métal, qui est long de 0 m. 05 à 0 m. 06 et large de 0 m. 005 à 0 m. 006. Il est surmonté d'un cône dont la hauteur n'excède pas 0 m. 005, et qui est divisé, de la base à la pointe, en un nombre quelconque d'arêtes très-vives et très-tranchantes. Pour diviser la paille, il suffit de présenter dans le tuyau de chaque brin la pointe de l'outil, et de pousser ensuite ce dernier. Il y a des bric-à-brac qui ont depuis trois jusqu'à plus de trente arêtes ; mais plus ils sont compliqués, plus ils réclament une grande habitude pour bien fonctionner.

BRICABRACOMANIE s. f. (bri-ka-bra-koma-ni — de *bric-à-brac* et de *manie*). Néol. très-fam. créé par H. de Balzac. Manie d'acheter, de collectionner des objets de curiosité : *La BRICABRACOMANIE fait rage à Pétersbourg, et les Russes sont cause du renchérissement de prix qui rendra les collections impossibles. (Balz.)*

BRICABRAQUER v. n. ou intr. (bri-ka-bra-ké — rad. *bric-à-brac*). Néol. très-fam. créé par H. de Balzac. Acheter, vendre, collectionner des objets de bric-à-brac : *Dine toi tous les jours, reprend Schmucke. Tiens ! nous BRICABRAQUERONS ensemble. (Balz.)*

BRICCIO (Jean), littérateur et savant italien, né à Rome en 1581, mort en 1646, était fils d'un matelassier. Il employa à s'instruire tous les instants qu'il pouvait dérober à son travail manuel, et, presque sans maître, il acquit les connaissances les plus variées et les plus étendues. Il existe de Briccio, qui fut un des écrivains les plus féconds de son siècle, plus de quatre-vingts ouvrages, parmi lesquels on cite trente comédies et six tragédies, une *Histoire de la création du monde*, une *Description des pays septentrionaux*, des vies de saints, des poésies, des écrits ascétiques, etc. — Un de ses fils, Basile Briccio, avait comme lui les aptitudes les plus variées. Il fut mathématicien, architecte, peintre et musicien. — La sœur du précédent, PLAUTILLE, prit à Rome un rang distingué comme peintre et comme architecte. On lui doit les plans du palais français bâti près de la porte Saint-Pancrace et de la chapelle de Saint-Benoît, dans l'église de Saint-Louis-des-Français.

BRICCOLE s. f. Ancienne orthographe du mot BRICOLE.

BRICE (saint), évêque de Tours, disciple et successeur de saint Martin, mort en 444. Il avait eu une jeunesse fort dissolue, mais se convertit par les soins de son vénérable précepteur, et gouverna saintement son diocèse, d'où il fut cependant momentanément chassé par les fidèles, on ne sait pas exactement pour quel motif. Il se réfugia à Rome, et fut rappelé quelques années après par les habitants de Tours.

BRICE (François), orientaliste français, né à Rennes à la fin du XVI^e siècle. Il entra dans l'ordre des capucins, se rendit en qualité de missionnaire dans l'Égypte et dans la Palestine, puis il vint s'établir à Rome, où il fut chargé par la congrégation de la Propagande de diverses traductions en langue arabe. Les principales sont : *Annaliu ecclesiasticarum Casaris Baronii arabica epitome* (Rome, 1653-1671, 3 vol.) ; *Annaliu sacrarum a creatione mundi ad Christi incarnationem epitome latino-arabica* (Rome, 1655). Il a pris, en outre, une part importante à la version arabe de la Bible publiée par Nazari (Rome, 1671, 3 vol. in-fol.).

BRICE ou **BRIE** (Germain), en latin *Brisianus*, théologien français, né à Auxerre, mort en 1538. Il devint aumônier du roi, chanoine de Notre-Dame de Paris, et publia plusieurs ouvrages, notamment : *Germani Brixii carmina* (1519) ; *Dialogus de episcopatu et sacerdotio, sive de dignitate et onere episcopi* (1526), etc. **BRICE** (Germain), littérateur, né à Paris en 1662, mort en 1727. On lui doit une *Description de Paris* (1685, 2 vol. in-12), qui a eu une dizaine d'éditions, et qui est un ouvrage assez mal écrit, mais curieux. — Étienne-Gabriel Brice, neveu du précédent, né à Paris en 1697, mort en 1755, entra dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur. Il fut chargé en 1731 de travailler à la nouvelle *Gallia christiana*.

BRICE-EN-COGLÈS (SAINT-), bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-O. de Fougères, sur la rive gauche de l'Oisance ; pop. aggl. 720 hab. — pop. tot. 1,882 hab. Papeterie, tanneries ; commerce de miel.

BRICETTE s. f. (bri-sè-te). Hortie. Variété de prune.

BRICHE s. f. (bri-che). Bricole, ancienne machine de guerre. « Vieux mot.

BRICHE (Louis-André, vicomte DE), général français, né en 1772, mort à Marseille en 1825. Il fit avec distinction, sinon avec éclat, les cam-

pagnes de la République et de l'Empire, et se fit particulièrement remarquer à Marengo, à Saalfeld, à Iéna, dans la guerre d'Espagne et dans la campagne de France. Nommé par Louis XVIII chevalier de Saint-Louis et commandant du Gard, il fit de vains efforts pour barrer la route à Napoléon, fut exilé à Melun pendant les Cent-Jours, et présida en 1816 la commission militaire qui immola Mouton-Duvernay.

BRICHEMER, ancien fabliau de Rutebeuf, sur lequel Legrand d'Aussy a donné quelques détails dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque*. Il le considère comme un monument très-curieux de notre ancienne poésie, et spécialement comme un indice certain du progrès qu'avait déjà fait l'art de la rime vers le milieu du XIII^e siècle. On y remarque déjà l'emploi régulièrement alterné des rimes masculines et féminines, dont quelques auteurs ont à tort attribué le premier usage aux poètes du XVI^e siècle. Le *Brichemer* de Rutebeuf est, en effet, composé de trois stances, chacune de huit vers, sur deux rimes, masculine et féminine, redoublées et croisées. Le fabliau lui-même n'est point sans talent ; on y trouve un badinage assez léger pour l'époque à laquelle il a été composé, de l'harmonie dans la versification, de la finesse, de la gaieté dans la raillerie, et même un mérite qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer, celui de la grâce et du bon ton. Il peut donner une idée des pièces fugitives de l'époque.

BRICHTEAU (Isidore), médecin français, né à Saint-Christophe (Aude) en 1789. Élève favori de Pinel, qui l'associa à ses travaux, il fut chargé d'un service à l'hôpital Necker, entra à l'Académie de médecine dès sa fondation (1823), et se fit connaître par de beaux et nombreux travaux. Il a publié dans les recueils spéciaux des mémoires du plus haut intérêt *Sur la formation des kystes apoplectiques* ; *Sur l'action réciproque du cœur et du cerveau* ; *Sur les rapports de l'hypertrophie du cœur avec les congestions cérébrales et l'apoplexie* ; *Sur les résultats de la compression dans le traitement de l'ascite* ; *Sur les fièvres pueriales*, etc. Il a en outre publié à part : *Traité analytique sur le croup* (1826) ; *Traité sur les maladies chroniques qui ont leur siège dans les organes respiratoires* (1852) ; *Clinique médicale de l'hôpital Necker* (1834) ; *Art de doser les médicaments*, avec MM. A. Chevallier et Cotureau (1829) ; un excellent *Traité théorique et pratique de l'hydrocéphale aiguë ou fièvre cérébrale des enfants* (1829), etc.

BRICIEN s. m. (bri-si-ain). Hist. Membre d'un ordre militaire fondé en 1366 par sainte Brigitte, reine de Suède.

BRICK s. m. (brik — angl. *brig*, même sens). Mar. Bâtiment à deux mâts, portant des hunes aux bas mâts, et dont le plus grand est incliné vers l'arrière : *En France, on ne grée en BRICKS que les navires d'un médiocre tonnage. (A. JAL.) Le BRICK l'Aventure est en rade ; on l'a signalé ce matin. (Scribe.)*

Mon brick napolitain, qui sommeillait la veille, Sur ses agrès tremblants s'émeut, frémit, s'éveille. C. DELAVIGNE.

Un page et deux courriers attendent, et plus bas Un brick aux flancs étroits sous son poids se balance. LAMARTINE.

Adieu le dogre ailé,

Le brick dont les amures

Rendent de sourds murmures.

V. HUGO.

« Quelques-uns écrivent *brig*, mais cette orthographe plus rationnelle est très-peu suivie.

— *Corvette-brick*, Grand brick de guerre. « *Brick-goëlette*, Navire qui, par ses formes et son gréement, tient à la fois du brick et de la goëlette.

— **Homonyme**. Brique.

— **Encycl.** Le *brick* est un navire à deux mâts portant des hunes et gréant des cacaotois et des bonnettes ; il se distingue des goëlettes en ce que les mâts de celles-ci n'ont ordinairement que des barres au lieu de hunes. Le grand mât, dans la plupart des *bricks*, est incliné sur l'arrière et porte une grande voile carrée envergée, que l'on nomme brigantine. Certains *bricks*, nommés *bricks-goëlettes*, ont des barres au lieu de hunes à l'un de leurs mâts ; on les appelle aussi *hermaphrodites*, parce que leur gréement participe à la fois des deux sortes de bâtiments. Beaucoup de bâtiments de commerce sont des *bricks*, et l'on en voit qui portent jusqu'à 300 tonneaux, et même davantage. Les *bricks* de guerre sont moins nombreux ; on en distingue de plusieurs sortes : les *bricks-avisos*, fins, légers, destinés à transmettre rapidement les ordres d'un chef supérieur, les *canonniers-bricks*, qui, en temps de guerre, escortent et protègent les convois, etc. Autrefois, les grands *bricks* s'appelaient *corvettes-bricks*, mais aujourd'hui le nom de corvettes ne s'applique qu'à des navires à trois mâts plus faibles que les frégates.

BRICKAILLON s. m. (bri-ka-llon, ll. mll. — rad. *brick*). Mar. Brick en mauvais état.

BRICKELLIE s. f. (bri-kèl-li). Bot. Espèce du genre eupatoire.

BRICOGNE, administrateur français, né à Paris, mort en 1837. Entré en 1802 dans l'administration des finances, il fut nommé, en 1806, par Mollin premier commis du trésor, et chargé par lui de recouvrer une somme de 140 millions due par une compagnie de banquiers. Maître des requêtes en 1816, il attaqua

vivement, en 1819, dans un écrit intitulé : *Situation des finances au vrai, mise à la portée des contribuables*, non-seulement le budget et le système politique, mais jusqu'à la personne du baron Louis. Cet ouvrage fit grand bruit, et Bricogne perdit à la fois sa place de premier commis et celle de maître des requêtes. Rappelé au trésor, en 1820, par le ministre des finances Roy, il fut chargé de la direction des fonds, découvrit un déficit de 1,800,000 fr. volés par un caissier nommé Matheo, et fut nommé receveur général à Marseille, en 1822. Bricogne a écrit plusieurs brochures et ouvrages sur les questions de finances, notamment : *Opinions et observations sur le budget de 1814, sur le budget de 1815 et sur les différents systèmes de finances suivis en France depuis l'an VIII, etc. (Paris, 1815)* ; *Observations sommaires sur le projet de loi relatif à la cour des comptes* (1815) ; *Errata du rapport de M. le comte Beugnot sur les voies et moyens de 1819, pour faire suite à la Situation des finances au vrai* (1819) ; la *Caisse usuraire, dite hypothécaire, examinée et calculée dans l'intérêt et pour le salut des propriétaires emprunteurs* (1820).

BRICOLE s. f. (bri-ko-le — du bas lat. *bricola*, venant de *trabuchus*, machine à lancer des pierres ; peut-être aussi d'une racine celtique *bric, brich, brech*, piège à prendre les bêtes ; peut-être encore d'un rad. allem. *brech*, rompre, briser. Tous les sens divers du mot *bricole*, et ils sont nombreux, peuvent se rattacher, de près ou de loin, à l'un de ces sens primitifs. Le tudesque *sprengian, sprengan* ; l'islandais *sprengia* ; l'allemand *lo holl. sprengan* ; le suédois *spreng*, dans le sens de lancer de tous côtés, jeter ça et là, répandre, asperger ; et les transpositions de lettres sont si fréquentes dans la science étymologique qu'il ne serait pas difficile d'établir un rapport, une filiation naturelle entre tous ces mots et notre terme actuel *bricole*.) Bond qu'on fait un projectile, en vertu de son élasticité, après avoir touché le sol ou un corps quelconque : *Faire une BRICOLE. Toucher un but par BRICOLE.*

— Fig. Ruse, tromperie, moyen détourné : *Agir de BRICOLE. N'aller que par BRICOLES. Il a voulu me donner une BRICOLE. Je me défie de ses BRICOLES. Tâché n'espère plus de BRICOLES pour arriver au commandement de l'armée. (St-Sim.) La princesse de Guéméné attrapa le tabouret par les BRICOLES des particuliers et du Val-de-Grâce. (St-Sim.) La politique n'est qu'un jeu de BRICOLE, et Mazarin était un maître à ce jeu-là. (Mercier.)*

On ne voit point ici ces tours et ces bricoles Qui du sort imposteur déterminent les coups.

L'abbé GENEST.

« Habileté acquise par une longue pratique : *Nous n'avons pas pour rien quarante ans de BRICOLE, dit le vieux notaire. (Balz.)*

— Jeux. A la paume, Retour de la balle lorsqu'elle a frappé une des murailles de côté : *Faire un coup de BRICOLE.* « Au billard, Coup par lequel la bille jouée ne touche l'autre bille qu'après avoir frappé contre une des bandes : *C'est un coup de BRICOLE.* « *Partie toute de bricole*, ou simplement *Bricole*, Partie dans laquelle, pour faire bille ou carambole, il faut toucher d'abord la bande : *Jouer une PARTIE TOUT DE BRICOLE. A l'exception des conventions qui lui sont propres, la BRICOLE suit les règles ordinaires des autres parties.*

— Art milit. Sorte de catapulte ou de mangonneau usité au moyen âge : *On fit avancer une puissante BRICOLE, afin de battre de plus près les murailles.*

— Mar. Action des poids qui, placés au-dessus du centre de gravité d'un vaisseau, tendent à l'incliner sur un bord ou à le balancer d'un bord à l'autre : *Le lest n'a d'autre but que de corriger la BRICOLE.*

— Pêch. Hameçon à deux crochets opposés, et partant à deux pointes, qui s'emploie pour la pêche des poissons carnassiers à large bouche, comme la perche, le bar, le brochet, et même pour certains omnivores. « Ficelle garnie d'autres ficelles plus minces et plus petites, armées chacune d'un hameçon. « Ligne qu'on laisse attachée à un pieu, pour la visiter à certaines heures. « On écrit aussi *BRICOLLE*.

— Chass. Espèce de rets ou de filet pour prendre des cerfs et des daims : *Le garde-chasse tendit les BRICOLES. Le cerf vint donner droit dans les BRICOLES.* « Ne s'emploie qu'au pluriel.

— Techn. Partie du harnais d'un cheval de trait qui s'applique sur le poitrail, lorsque l'animal fait effort pour avancer. « Harnais léger en cuir, qui remplace le collier pour les chevaux blessés à l'encolure ou que l'on tient à ménager. « Sorte de sangle qui sert à lever et à baisser les glaces d'une voiture. « Lanière de cuir que certains ouvriers se passent en sautoir pour porter ou traîner des fardeaux : *La BRICOLE d'un porteur d'eau, d'un homme de peine dans un chantier, d'un marchand de légumes ambulants, d'un artilleur à pied. Souvent, au lieu de chevaux, on attelle des hommes aux BRICOLES des bateaux de halage. Un commissionnaire traînait une voiture à l'aide d'une BRICOLE. (Balz.)* « *Hommes de bricole*, Nom donné, dans les carrières et les ateliers de construction, aux ouvriers chargés des transports, parce qu'ils se servent de bricoles pour traîner les bards, les brouettes, etc.